



HAL
open science

La sociologie des “ sports à risque ” : de l’éclatement des paradigmes à une perspective d’analyse complémentariste

Bastien Soulé, Guillaume Routier, Jean Corneloup

► To cite this version:

Bastien Soulé, Guillaume Routier, Jean Corneloup. La sociologie des “ sports à risque ” : de l’éclatement des paradigmes à une perspective d’analyse complémentariste. 2007. <hal-05422147v2>

HAL Id: hal-05422147

<https://hal.science/hal-05422147v2>

Preprint submitted on 19 Dec 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

La sociologie des « sports à risque » : de l'éclatement des paradigmes à une perspective d'analyse complémentariste

B. Soulé (University of Southern California, Université de Caen Basse-Normandie)

G. Routier (Université de Caen Basse-Normandie)

J. Corneloup (Université de Grenoble 1)

Avertissement / statut du document — Ce manuscrit correspond à un article accepté en 2007 à l'issue d'un processus d'expertise en double aveugle dans la revue « Cahiers de Recherche Sociologiques ». En raison de difficultés éditoriales indépendantes du contenu scientifique, la publication prévue n'a pas abouti. Cette version est mise à disposition sur HAL au titre de document de travail et ne constitue pas une publication dans la revue concernée.

→ Attestation d'acceptation en fin de document

Introduction

De nombreux sociologues soulignent la fréquence accrue et la radicalisation des expositions sportives au danger. Ainsi, à en croire Le Breton (2002) et Stranger (1999), les sociétés occidentales connaissent une profusion de pratiques sportives misant sur un engagement risqué de l'individu. Certaines modalités de pratique apparues ces vingt dernières années, dites de glisse, extrêmes ou d'aventure, seraient plus dangereuses que les sports classiques. Au-delà du constat, diverses explications sont mises en avant : la recherche de sensations fortes, l'appel de l'aventure, une certaine « déroutinisation » de l'existence, ou encore des stratégies de valorisation identitaire sont tour à tour invoquées. Prenant le contre-pied de cette vision des choses, d'autres chercheurs relativisent l'impact des pratiques alternatives, affirmant que les risques corporels sont avant tout liés aux excès de la logique compétitive.

Ces différences d'interprétation s'enracinent dans des divergences relatives à la définition du sport retenue, aux fondements théoriques des analyses et aux indicateurs factuels mobilisés. Elles semblent également faire écho au *distinguo* entre la présence objective de dangers au sein de nos sociétés et la place que ceux-ci occupent dans nos imaginaires (Beck, 2001). Quoi qu'il en soit, le phénomène évoqué ne peut que susciter l'intérêt du sociologue désireux d'identifier les raisons, circonstances particulières ou déterminismes poussant certains individus à confronter leur intégrité corporelle à l'incertitude. Cet article s'inscrit dans une perspective théorique visant à inventorier les approches sociologiques existantes. Six manières de penser et construire l'objet « risque sportif », identifiées dans la littérature sociologique, sont ainsi présentées. L'objectif consiste dans un premier temps à montrer que plusieurs points de vue, tous recevables scientifiquement, se côtoient à propos d'un seul et même objet. Par la suite, une discussion épistémologique¹ est proposée : elle présente différentes perspectives d'approfondissement des connaissances relatives à cet objet, allant de l'inscription intensive au sein d'un paradigme interprétatif unique à la création d'un méta-paradigme, en passant par les pistes fécondes, mais non dénuées de pièges, du croisement paradigmatique.

1. Préambule : les conséquences de la présence de multiples paradigmes en sociologie

Contrairement à ce que Kuhn (1972) observe à propos des sciences naturelles ou physiques, les paradigmes sociologiques ne se succèdent pas au fil des découvertes : ils gagnent et perdent en popularité, mais sont rarement abandonnés, et encore moins supplantés par une quelconque « révolution scientifique ». D'abord parce qu'en sciences sociales l'objet est porteur de signification, ce qui a pour corollaire la nécessité d'interprétation et la probabilité de « conflits d'interprétations » (Dumas, 1999). Ensuite, parce que les sciences humaines, ne pouvant pour la plupart recourir à l'expérimentation telle que la pratiquent d'autres sciences, sont condamnées à des spéculations souvent fort audacieuses et fertiles, mais rebelles à la falsification (Duchastel & Laberge, 1999).

Chaque paradigme sociologique fournit une matrice permettant de donner du sens à la réalité, à l'intérieur d'un schème d'intelligibilité spécifique (Berthelot, 1990). La lecture

¹ Le terme épistémologie est ici entendu au sens d'étude des conditions de production des faits scientifiques. On peut donc parler d'épistémologie descriptive, de « connaissance de la connaissance » (Boudon, 1990) ayant vocation à décrire les sciences telles qu'elles se font, et non telles qu'elles devraient se faire.

d'une même réalité diverge donc en fonction de l'angle de vue choisi (Lahire, 1998), qui exerce une influence ambivalente sur les analyses produites : il les rend possibles tout en contribuant à les fragiliser, du fait de la réduction méthodologique opérée. La réduction méthodologique constitue un processus d'abstraction qui conduit de l'objet matériel (la « réalité ») à l'objet formel, limitant notre accès à la complexité du réel (Franck, 1999). Car tout paradigme, pris isolément, laisse échapper une part considérable de l'objet matériel. Dans le domaine de la sociologie du sport, chaque paradigme éclaire la réalité d'une certaine façon, sans épuiser les autres cadrages possibles, ni pouvoir prétendre à l'objectivité ou à l'universalité des connaissances. En effet, un paradigme unique ne peut tout simplement pas rendre compte de la totalité de la réalité sociale (Uhl, 2003). Les influences paradigmatiques s'exerçant sur les connaissances produites à propos du risque sportif nous intéressent tout particulièrement. Toutefois, un préalable conceptuel s'impose : qu'entend-on par « sport à risque » ?

2. L'objet de l'étude : réflexion terminologique sur les « sports à risque »

Dans le cadre de cet article, le sport est envisagé de manière non restrictive, en tant qu'activité culturelle variable et révisable au cours du temps, couvrant de ce fait un large éventail de pratiques (de la compétition aux activités ludiques). A propos de la notion de « sport à risque », Majastre (1990) a soulevé un intéressant paradoxe : immédiatement comprise, communément usitée, elle est pourtant tout sauf claire. Quelques facteurs explicatifs peuvent être brièvement évoqués.

Tout d'abord, les définitions par énumération sont fréquentes. Elles constituent pourtant une manière de contourner la plus élémentaire des rigueurs conceptuelles. Moultes activités sportives sont ainsi étiquetées « à risque » : saut à l'élastique, chute libre, *B.A.S.E. jump*, parapente, escalade, alpinisme, VTT, roller, skateboard, rafting, snowboard, sports de combat, raids-aventure, surf, voile en solitaire, etc. (Schrader & Wann, 1999 ; Lupton, 1999). Cette tendance à l'énumération de pratiques disparates atteste indirectement du flou entourant la notion de « sport à risque ».

La fréquente assimilation des notions de risque et danger constitue un autre élément perturbateur. Le danger constitue une menace, un événement dommageable susceptible de se produire (chute, collision, épuisement, déshydratation, etc.) et d'entraîner un impact plus ou

moins conséquent (contusion, entorse, perte de conscience, fracture, décès, etc.). Le risque est une manière de considérer et de se représenter le danger (Joffe, 2003). C'est une construction de l'esprit (Beck, 2001) et un produit culturel (Douglas, 1987). Une irréductible variété de points de vue est de ce fait observable à propos d'un seul et même danger. Cette distinction fondamentale est rarement établie au sein des écrits sur les « sports à risque ». C'est pourtant de là que provient en partie la diversité des significations attachées à la notion de « sport à risque », chacun appréhendant les menaces inhérentes à la pratique sportive à travers un filtre particulier.

Certaines associations spontanées doivent par ailleurs être soulignées. Ainsi, la propension généralisée à se focaliser sur les conséquences des événements potentiels, au détriment de leur probabilité d'occurrence, conduit à placer sous le vocable de « sport à risque » un type bien particulier d'activité, engendrant peu d'accidents, mais aux conséquences spectaculaires (Collard, 1998). Le sens commun a également tendance à assimiler les « sports à risque » et les prises de risque volontaires (par opposition aux périls) (Peretti-Watel, 2001). Pourtant, on peut à l'évidence s'exposer involontairement au danger, en pratiquant par exemple la randonnée ou un sport collectif. La distinction entre prises de risque et risque subi, nous paraissant aller de soi, est en fait socialement construite (Douglas, 1987).

Les risques sportifs sont enfin l'objet d'une construction sociale, fruit d'amplifications et d'atténuations des dangers, du fait des traitements médiatiques et des mises en scène publicitaires de certains sports. Un processus complexe de sélection et de fabrication sociales des risques (Gilbert, 2003) contribue ainsi à la labellisation de certaines pratiques « à risque », au détriment d'autres activités non moins dangereuses.

Ces remarques permettent de souligner l'implicite qui se glisse derrière la notion de « sport à risque », et de mieux comprendre pourquoi, à l'évocation de cette appellation, vient arbitrairement à l'esprit un type particulier d'engagement corporel : les activités de « loisir sportif », hors cadre institutionnel, dans un environnement propice aux accidents, théâtre de prises de risque pouvant entraîner des blessures graves ou la mort.

Au-delà de ces écueils notionnels, la diversité des définitions du risque sportif au sein de la littérature en sciences sociales laisse à penser que ce terme est polythétique (Needham, 1975). On ne peut dès lors espérer le définir que de manière relative, sans prétendre parvenir à une

définition générique (Boudon, 1990). La diversité constatée ne constitue donc pas un problème en soi, devenant la simple preuve de l'inscription disciplinaire, paradigmatique et théorique de chaque définition proposée. Plutôt que de chercher à atteindre une illusoire définition des « sports à risque », nous proposerons au fil de cet article des définitions contextuelles, cohérentes avec chacune des théories évoquées.

3. Les théories explicatives du risque sportif : entre pluralité et proximité

Une revue attentive de la littérature sociologique permet de distinguer six manières de penser et construire l'engagement dans une pratique sportive dangereuse. Outre cet inventaire théorique, notre ambition consiste aussi à faire émerger des rapprochements entre paradigmes. Dans une telle optique, la notion d'identité constitue un intéressant point d'appui, puisque la plupart des écrits recensés abordent la confrontation au danger comme étant au service de la construction identitaire, et/ou constitutive d'un support de communication identitaire.

Au regard du paradigme **compensatoire et déroutinant**, la crise anthropologique de la modernité, perceptible à travers la dilution des repères et une certaine anomie spirituelle, génèrerait une forme de désarroi propice à l'individualisation de la construction identitaire (Le Breton, 1991). Ainsi, à travers la confrontation réelle ou métaphorique à la mort, l'individu chercherait ses marques (Le Breton, 2002) : pourquoi vit-il ? Qui est-il ? Et que vaut-il ? Pour être à même de remplir cette fonction identitaire, les activités sportives dont il est question doivent se caractériser par une incertitude relative, la confrontation à un danger (réel ou imaginaire), ainsi que la mise en suspens de l'intégrité physique (Le Breton, 1991). Outre cette réponse à un contexte anthropologique défaillant, le flirt avec le risque fournit l'occasion d'une respiration, et constitue un moyen d'expression du « vrai soi », en réponse à la pression sociale et aux efforts sociétaux déployés pour atténuer les manifestations quotidiennes de l'incertitude. D'une certaine manière étouffé, l'individu chercherait des obstacles pour retrouver une plénitude menacée par une vie sans surprise. L'incertitude et l'intensité de l'engagement nécessaire en alpinisme, chute libre ou parachutisme viennent ainsi tempérer le calme plat d'existences routinières (Mitchell, 1983 ; Lyng, 1990). Conformément au schéma fonctionnaliste, plusieurs auteurs considèrent que le corps social dans son ensemble peut bénéficier d'un tel contrebalancement des carcans sociaux et des frustrations individuelles. Sur un plan individuel, la perte des repères collectifs rend

nécessaire une construction identitaire auto-référencée, alors que la routinisation de l'existence pousse à se confronter à l'incertitude afin de se réaliser pleinement.

Selon les tenants du paradigme **structuraliste**, c'est essentiellement par le jeu de la différence, la recherche de prestige et l'aspect classant dont sont porteuses les activités sportives à risque que s'organisent leur diffusion et leur répartition sociale. Le souci contemporain de sécurisation induisant une raréfaction des expositions à l'adversité, les profits symboliques et distinctifs associés aux prises de risque volontaires n'en sont que plus importants. La pratique d'un « sport à risque » constitue dès lors un vecteur « noble » de positionnement social. Sur un plan conceptuel, Defrance (1983) distingue le risque d'épuisement, ou de rupture dans l'effort, et la menace d'un choc avec l'élément ou l'adversaire. Dans le second cas, deux types de violence sont différenciés : intentionnelle et inévitable dans les sports de combat, elle n'est qu'accidentelle dans les sports de nature. La distribution sociale de ces modalités d'exposition au danger ne s'opère pas de manière aléatoire : les sports de combat les plus violents s'implantent en milieu populaire, alors que les sports de nature pénètrent de préférence les groupes dominants (Defrance, 1983). Kay et Laberge (2004) ont par ailleurs montré que les sports dangereux constituaient une forme d'expression et d'affirmation virile. Une logique **dispositionnelle** est également à l'œuvre : pour preuve, les femmes investissant des pratiques sportives « extrêmes » ont incorporé des dispositions qui sont le fruit d'une socialisation masculine (Penin, 2004). Bref, aux yeux des structuralistes, communiquer son identité, dans une optique de différenciation et/ou de démonstration de son appartenance à un groupe social, est d'autant plus facile en prenant appui sur le prestige associé aux « sports à risque » ; et dans une perspective dispositionnelle, le vécu relationnel et l'histoire personnelle sont à la source de la construction d'une identité de « risqueur » sportif.

Le paradigme **critique** met l'accent sur l'aliénation des sportifs, que celle-ci concerne le rapport entretenu avec la performance ou la consommation. Dans le premier cas, l'objectif du sportif étant le rendement à tout prix, les dégâts corporels (blessures graves, lésions irréversibles, morts brutales, dopage) constituent un élément de structure du sport. Ne résultant pas d'un choix, ils sont la conséquence inéluctable de la pression de la réussite (Caillat, 2002 ; Brohm, 1987). Une certaine « culture du risque » est ainsi indissociable du sport de compétition ; pour bien figurer au sein de ce dernier, il faut accepter, minimiser ou ignorer la douleur, et considérer les blessures comme faisant partie du jeu (Nixon, 1993).

Dans cette perspective, toute définition des « sports à risque » est pléonastique : le sport et le danger sont simplement indissociables, le premier étant intrinsèquement lié à l'excès. D'autres observateurs critiques, à l'image de Baudry (1991), énumèrent un certain nombre de pratiques révélatrices d'un rapport extrême au corps : sports de glisse, de précipitation, de chute, de vol, de maîtrise des éléments, de vitesse, etc. Selon ce sociologue, la logique de l'extrême ne constitue pas une rupture par rapport à la société, mais un leitmotiv : les acteurs sont conviés à risquer de « se tuer pour ne pas mourir socialement ». Le risque devient alors un objet-signe qu'il faut consommer pour partager les valeurs diffusées par les médias, et faire valoir sa supériorité dans une logique de domination (Baudry, 1991). Les « sports extrêmes » sont du reste l'apanage de certaines catégories sociales et raciales (Kusz, 2003). Cette analyse sous l'angle de la consommation aliénante fait écho à la *fun morality* et sa « contrainte de jouissance » (Baudrillard, 1970), imposant l'exploration de toutes les possibilités, dans chaque domaine, pour ne rien rater dans son existence et en « profiter à fond ». A travers cette seconde approche, la sociologie critique considère le risque sportif comme un support de consommation permettant de construire et d'affirmer son identité de gagnant, alors que dans la première perspective, les écueils corporels sont acceptés afin de sortir du lot et « devenir quelqu'un ».

A travers le prisme **individualiste**, c'est la rationalité du pratiquant qui est mise en avant. La pierre angulaire de l'engagement corporel risqué est constituée par le souhait d'exercer et d'afficher un contrôle sur une incertitude provoquée. Il s'agit donc de stratégies identitaires, inscrites dans une perspective utilitariste. Sur le plan terminologique, Collard (1998) conditionne la désignation des « sports à risque » à la présence conjointe d'incertitude et d'enjeux corporels. A ses yeux, les risques sportifs sont des éléments calculés d'une stratégie de valorisation de soi. Les pratiquants ne sont pas des « conquérants de l'inutile » à la recherche de « mystérieux profits existentiels ». L'aptitude à garder son assurance et à conserver son sang froid constituant une qualité socialement importante, ils s'engagent pour montrer comment ils se comportent face à l'adversité. Dès lors, ces activités à risque ne sauraient non plus être considérées comme un moyen d'atteindre une forme de grisurie des sens : le contrôle total de la situation constitue au contraire l'objectif premier des adeptes de sports à risque (Collard, 2002). Dans ce cadre de pensée, le risque sportif est utilisé dans une double optique de valorisation identitaire : la recherche d'auto-satisfaction côtoie la volonté d'afficher ses qualités. Sans y faire explicitement mention, les écrits de Collard renvoient à la sociologie interactionniste. Il est en effet question de théâtralisation, ou encore de

démonstration de la manière dont on se comporte « quand les dés sont jetés » (Collard, 2002), autant d'allusions montrant que les proximités intellectuelles entre approches sont parfois plus grandes que ne le laissent présager les inscriptions paradigmatiques tranchées.

Pour les **interactionnistes**, la prise de risque constitue une occasion idéale de faire voir à autrui comment on se conduit en situation problématique (Goffman, 1974). L'action n'est en effet productive, sur un plan interactionnel, que si les événements au milieu desquels on se lance portent à conséquence, avec pour contrepartie éventuelle de « perdre la face » ou de voir le danger se concrétiser sous forme d'accident. En vertu de ces issues potentielles, le choix librement assumé de jouer avec l'incertitude déclenche souvent l'admiration des observateurs. Une fois le danger « provoqué », sa maîtrise, la capacité à « faire face » grâce à une technique *ad hoc* et à un sang froid de circonstance constituent une nouvelle occasion de valorisation (Soulé & Corneloup, 1998). L'observation mutuelle fait par exemple partie intégrante de la *subculture* des véliplanchistes, à la recherche des styles de pratique les plus « engagés », considérés comme les plus exclusifs. Ces interactions engendrent des prises de risque accrues et des tentatives de manœuvres hasardeuses, notamment de la part des *windsurfers* revendiquant un statut d'*insider* (Wheaton, 2004). De manière comparable, les dangers associés au surf sur grosses vagues constituent un système d'attribution de prestige. Les *big waves riders* mettent en scène leurs exploits, car un acte courageux doit pouvoir être vu avant que ne soit porté un jugement (Booth, 2003). Ce qui est en jeu, c'est l'orchestration de la confrontation au risque et de la capacité à y faire face par le truchement d'habiletés motrices. Le courage et les qualités personnelles permettant de surmonter le danger sont mis en scène par des sportifs affirmant leur identité en se servant des autres comme d'un miroir.

Enfin, au sein du paradigme **post-moderne et sensible**, l'attribution de sens aux comportements à risque est un processus basé sur l'affect davantage que sur l'intellect, faisant une large place au ressenti et aux émotions. La culture post-moderne implique une esthétique de la sensation qui remplace la demande de plus en plus impossible d'interprétation rationnelle, caractéristique de la modernité. De manière cohérente avec ce cadre interprétatif, seuls les acteurs sont considérés comme étant à même de caractériser une activité sportive de risquée, à partir de leur vécu et non d'une logique interne désincarnée (De Léséleuc & Raufast, 2005). Ainsi, si le surf peut être qualifié de risqué, c'est parce qu'il est pratiqué en vertu du frisson éprouvé, lequel peut impliquer une surenchère de l'exposition au danger (Stranger, 1999). On se situe sur le pôle de l'*ilinx*, catégorie d'activités reposant sur la

poursuite du vertige et consistant en une destruction temporaire de la stabilité de la perception, afin d'infliger à la conscience une sorte de panique voluptueuse (Caillois, 1967). Ce « jeu aux limites » (Griffet, 1991) est intentionnel. Il procure des émotions qui contribuent à l'adoption de comportements sportifs risqués. Certains grimpeurs orchestrent par exemple des flirts simulés avec la mort, renouvelables à volonté par l'expérience des chutes contrôlées. La pratique du « vol » en falaise et le jeu autour du vide procurent une griserie de tous les instants, permettant d'assouvir un fort besoin de sensations vertigineuses (Corneloup, 1993). De même, la poursuite d'expériences transcendantes est explicative des risques pris par certains surfeurs (Stranger, 1999). La prise de risque est ainsi le fruit d'une réflexivité esthétique qui fait partie intégrante de la culture contemporaine. Le vécu émotionnel revêt une valeur intrinsèque, et ces activités vertigineuses contribuent à la construction de l'identité du sportif, être sensible tout autant que rationnel.

Au-delà des divergences, il se dégage de ces postures sociologiques *a priori* peu conciliables une certaine cohérence. Elles gravitent toutes de manière plus ou moins prononcée autour de la question de l'identité des pratiquants, abordée à chaque fois de manière spécifique. Pour les interactionnistes, seules les relations de face-à-face permettent d'exister, à ses propres yeux comme dans le regard d'autrui. Lors des interactions sociales, les pratiquants théâtralistent une rencontre préalablement planifiée, revêtant de ce fait une dimension stratégique qui fait écho au paradigme individualiste. Le jeu de la différenciation repéré par les structuralistes étant lui aussi destiné à se concrétiser lors d'interactions, on peut avancer l'idée que l'explication interactionniste traduit une mise en scène du jeu des structures et des stratégies individuelles, situé antérieurement dans le processus identitaire². Dans la perspective critique, l'adoption de comportements à risque ne peut être qu'à demi-consciente, car le pratiquant, lorsqu'il entend affirmer son identité, est aliéné par une volonté qui s'impose à lui : faire valoir sa supériorité sur les autres. Ce point de vue ne remet cependant pas en cause, bien au contraire, la nécessité d'orchestrer cet engagement corporel distinctif.

L'exposition au danger peut toutefois constituer un acte entrepris isolément. L'acteur ne cherche dès lors pas à interagir avec qui que ce soit. Sa construction identitaire n'en est pas suspendue pour autant, comme le suggère le paradigme fonctionnaliste qui considère la prise

de risque comme un enjeu identitaire majeur. D'une manière similaire, le paradigme individualiste souligne que l'objectif d'une exposition calculée au danger peut être d'exercer une maîtrise sur une situation incertaine volontairement provoquée, afin de se prouver, à soi-même, ce dont on est capable. Enfin, le paradigme post-moderne avance l'idée que l'identité se construit sur la dynamique de la vie quotidienne. Ainsi, les expériences extatiques vécues lors de la pratique d'activités vertigineuses contribuent à la construction de l'identité du sportif, faisant de celui-ci un individu nouveau après chaque expérience.

Malgré ces possibilités de rapprochement théorique, sur lesquelles nous reviendrons plus en détail, c'est surtout l'opposition qui caractérise le paysage sociologique de l'engagement corporel risqué, non sans engendrer, de notre point de vue, un certain appauvrissement heuristique.

4. Une concurrence théorique exacerbée

La plupart des auteurs évoqués ci-dessus semblent s'interdire de reconnaître aux écrits « adverses » le mérite qui leur revient. Les critiques adressées aux représentants de paradigmes concurrents sont même monnaie courante. Le Breton réfute l'apport de toute approche rationaliste reposant sur le principe de la recherche de l'intérêt individuel. Baudry nie l'intérêt de la thèse de l'ordalie, chère à Le Breton. Stranger reproche à Lyng de ne pas aborder le risque sous l'angle des sensations qu'il procure. Brohm affirme que l'étude des évolutions conjoncturelles des modalités de pratique est sans intérêt pour comprendre les risques sportifs. La palme va cependant à Collard, qui fustige au terme d'un surprenant amalgame des auteurs comme Le Breton, Soulé et Corneloup ou Peretti-Watel.

L'adoption d'une posture intellectuelle ne saurait être reprochée à ces chercheurs. Mais la défense de leur point de vue se mue fréquemment en dénigrement virulent des tentatives alternatives de compréhension. A tel point que l'on peut se demander quel est le véritable enjeu : l'occupation du terrain intellectuel, ou l'explicitation d'un phénomène complexe, par essence irréductible à une seule dimension théorique ? La progression des connaissances relatives au risque sportif a en tout cas peu à gagner de cette tendance dénonciatrice, qui prive nombre de chercheurs de contributions non moins cruciales que les leurs. En effet, « dans

² La mise en valeur de la prise de risque peut cependant également s'opérer *a posteriori*, lorsque le sportif

leurs oppositions théoriques les chercheurs en sciences sociales ont toujours partiellement tort de ne pas voir en quoi leurs adversaires ont partiellement raison » (Lahire, 1998, 406).

Reste à comprendre pourquoi la majorité des chercheurs sus-cités privilégient l'inscription intensive au sein d'un paradigme sociologique exclusif. Certes, il existe dans les productions relatives aux « sports à risque » quelques exemples de renvoi constructif à des théories alternatives. Mais comme au sein de la sociologie du sport en général, les idées et théories associées à des cadres de pensée extérieurs à leur spectre habituel sont souvent considérées comme des « ennemis » (Blackshaw, 2002). Au-delà de la concurrence théorique, Blackshaw propose une interprétation conservatrice de ces résistances : les théories établies se reposent sur leurs mérites, du fait de leur longévité et de leur production heuristique passée. L'enjeu devient alors pour leurs représentants de faire rentrer la « réalité » dans la structure de ces théories, quel que soit le phénomène étudié (Blackshaw, 2002). Les sociologues du sport inscrits dans des cadres intellectuels reconnus et/ou dominants semblent craindre la diversité théorique, préférant se satisfaire de modèles « sûrs » permettant la pratique d'une « bonne » sociologie. Une telle attitude finit cependant par empêcher d'identifier « ce qui est », transformant l'activité de recherche en une présentation détaillée de « ce qui devrait être » (Sage, 1990). En d'autres termes, la description de l'objet formel précède parfois l'analyse de l'objet matériel (Franck, 1999), et la complexité du phénomène étudié est souvent réduite de manière à faire tenir l'explication dans le cadre d'une théorie « unifactorielle » (Boudon, 1990).

5. De l'adoption d'un point de vue théorique exclusif au croisement paradigmatique

La manière péjorative dont sont décrits les travaux inscrits dans des écoles sociologiques « rivales » donne l'impression que certains sociologues adhèrent à une épistémologie réaliste. Pour simplifier, celle-ci consiste à penser que la réalité existe, et que les chercheurs doivent partir en quête de la vérité unique censée la décrire (Sugden & Tomlinson, 1999). Il existerait par conséquent une et une seule bonne façon de rendre compte de la réalité. On déduit logiquement du postulat réaliste que lorsqu'un phénomène semble envisageable de deux manières, l'une des explications est nécessairement fausse.

raconte ou suggère subtilement ce qu'il a fait, et qui il est.

Cette tendance au réalisme ne doit pas occulter le fait que l'épistémologie du point de vue, décrite en préambule de cet article, constitue un horizon désormais partagé de manière quasi-consensuelle. Cette épistémologie interprétative part du postulat que la perception et la compréhension d'un phénomène sont à la fois déterminées et limitées par la théorie (Blackshaw, 2002). Les énoncés produits ne constituent dès lors rien de plus que des « plans de vérité ». La pensée « épistémologiquement correcte » déduit généralement de ce perspectivisme qu'un seul regard théoriquement fondé peut être adopté par le chercheur. Pour justifier cette prise de position orthodoxe, une interprétation conflictuelle de la notion d'incommensurabilité de Kuhn (1972) est faite : les adeptes de paradigmes concurrents ne peuvent s'entendre, car ils exercent dans des mondes divergents et voient les choses différemment, même en regardant du même point et dans la même direction. Nous verrons ultérieurement que Kuhn lui-même s'est défendu d'être à ce point radical.

De manière cohérente avec cette épistémologie du point de vue, la bonne pratique sociologique est habituellement décrite comme consistant à choisir le paradigme paraissant le plus approprié au phénomène étudié. La connaissance des diverses entrées théoriques disponibles constitue dès lors un préalable incontournable. Une telle ouverture permet, en fonction de la question de recherche, de choisir un cadre théorique pertinent. C'est une épistémologie des domaines de validité (Corcuff, 1995) qui se dessine, soulignant la « validité locale » des théories sociologiques. *A priori*, le choix d'un cadre interprétatif ne devrait donc pas précéder pas la formulation de la question de départ, car les paradigmes ne fournissent pas des armatures conceptuelles « tout-terrain » : ils se révèlent plus ou moins utiles ou judicieux, comme peuvent l'être des conseils (Boudon, 1990).

La vérité peut cependant être multiple (Boudon, 1990). On rencontre en effet des situations dans lesquelles un phénomène peut être expliqué de façon également convaincante, dans des langages tout à fait différents. L'épistémologie du point de vue soutient alors que les théories et paradigmes représentent des points de vue non convergents correspondant chacun à une vérité. L'épistémologie de la complémentarité s'oppose à cette épistémologie de la dissociation. Il existe de multiples manières de justifier le recours à la combinaison paradigmatique, à commencer par la réponse qu'elle apporte au fractionnement du processus de compréhension (Duchastel & Laberge, 1999). Uhl (2003) présente le pluralisme explicatif et le complémentarisme épistémologique comme des passages obligés pour qui souhaite ne pas amoindrir la capacité heuristique et les apports cognitifs de la sociologie du sport.

Blackshaw (2002) se prononce de même pour la combinaison des idées provenant d'un corps de théories sociologiques fortement différenciés. A ses yeux, l'interprétation approfondie ne peut être atteinte que lorsque le monde est lu de différentes perspectives. Duret (2001) affirme de manière plus tranchée que toute approche se bornant à ne rendre compte que d'un seul courant sociologique, en se privant des épreuves de comparaison, se condamne au dogmatisme.

En présence d'un objet complexe renvoyant à des causalités multiples, l'abstraction inhérente à chaque traitement paradigmatique présente le risque de ne nous éloigner d'une connaissance éclairée de cet objet. A mesure qu'elle affine ses méthodes et théories, la sociologie ne se retourne-t-elle pas contre le but qu'elle poursuit, à savoir une meilleure compréhension des choses (Franck, 1999) ? Selon l'épistémologie complémentariste, plus on s'obstine à modéliser l'objet étudié en privilégiant un seul cadre de référence, plus on le déforme et plus on s'écarte de lui. Dit plus simplement, toute étude trop poussée d'un phénomène le détruit (Devereux, 1985), car la recherche trop obstinément attachée à un cadre de référence exclusif « escamote » ce qu'elle cherche à expliquer trop bien : toute explication à outrance devient tautologique. La pluralité des approches n'aide donc pas seulement à relativiser chaque perspective théorique : elle contribue aussi à faire en sorte que l'objet soit moins appauvri, moins réduit, moins maltraité (Ardoino, 2003).

Dans une optique modérée, le chercheur peut s'inscrire au sein d'un paradigme, puis réaliser des emprunts occasionnels aux schèmes d'intelligibilité voisins, à l'étape de la discussion par exemple, en proposant des perspectives explicatives empruntées à d'autres paradigmes. On peut cependant aller plus loin, en tentant d'articuler plusieurs paradigmes pour développer une compréhension affinée de l'objet. La façon dont la notion d'incommensurabilité est généralement mobilisée condamne cette orientation (cf. *supra*), fournissant un argument de poids aux partisans d'un perspectivisme exclusif. En sciences sociales, la tradition unitaire fait en effet passer le pluriel pour une dégradation de l'unité. Le complémentarisme de Devereux a ainsi souvent été taxé d'éclectisme, avec toutes les nuances péjoratives (désinvolture, superficialité) induites par ce terme (Ardoino, 2002). Pourtant, incommensurabilité ne signifie ni incompatibilité ni incomparabilité (Bernstein, 1991). Kuhn le précise lui-même : « en appliquant le terme incommensurabilité aux théories, j'ai seulement souhaité insister sur le fait qu'il n'y avait pas de langage commun à l'intérieur duquel plusieurs d'entre elles pouvaient être pleinement exprimées et à l'appui duquel une

comparaison point par point entre elles pouvait être entreprise » (Kuhn, 1976, 191). Cette mise au point effectuée, il semble possible de passer d'un paradigme à l'autre, en opérant une forme de *Gestalt Switch*, pour reprendre les termes de Kuhn.

C'est donc la possibilité de croiser plutôt qu'opposer les explications théoriques qui est en jeu. Le constructivisme théorique souligne qu'en présence d'une réalité assimilée à un processus en construction permanente, les modèles d'analyse doivent dépasser les dichotomies traditionnelles et s'articuler pour tenter de rendre la réalité intelligible (Ansart, 1999). Les « nouvelles sociologies » (Corcuff, 1995 ; Lahire, 2002) ont ainsi pris leurs distances avec les oppositions théoriques classiques, en s'inscrivant dans un jeu de rapprochement entre « structures et interactions ». En faisant dialoguer des paradigmes habituellement mis dos-à-dos, elles soulignent les articulations envisageables entre différents cadres de pensée.

Dans cette optique, le complémentarisme prône l'utilisation de plusieurs modèles, les cas échéant contradictoires, afin de favoriser la compréhension des phénomènes complexes. « Le complémentarisme n'est pas une théorie, mais une généralisation méthodologique. Le complémentarisme n'exclut aucune méthode, aucune théorie valable – il les coordonne » (Devereux, 1985, 27). Devereux considère qu'un phénomène doit admettre plusieurs types d'explications, provenant de systèmes de références différents. Selon lui, un seul modèle n'explique rien : c'est la complémentarité d'au moins deux modèles qui « démontre, d'une part, que le phénomène en question est à la fois réel et explicable, et, d'autre part, que chacune de ses deux explications est complète (et donc valable) dans son propre cadre de référence ». En sociologie, se situer dans une perspective complémentariste revient à souligner la possibilité d'articuler divers paradigmes d'interprétation, le structuralisme génétique et l'individualisme méthodologique, par exemple, ce qui revient à être alternativement « bourdieusien » et « Boudonien » (Nathan, 1994). Des retombées positives pour la fécondité de notre intelligence de l'objet sont ainsi permises.

L'approche complémentariste va au-delà d'une juxtaposition d'optiques disciplinaires et paradigmatiques à propos d'un même objet. Elle entend confronter, en les articulant, ces différentes optiques hétérogènes, contradictoires et irréductibles les unes aux autres (Ardoino, 2002). L'enjeu et la difficulté consistent alors à orchestrer la confrontation de ces paradigmes, avec leurs regards et langages respectifs, pour les rendre réellement complémentaires. Des

« espaces de médiation » (Duchastel & Laberge, 1999) sont à faire émerger. Dans le cas de la pratique des « sports à risque », il est apparu *supra* que la notion d'identité constituait une piste intéressante. Il convient à présent d'approfondir ce constat.

Encadré 1 : La notion d'identité, un espace de médiation pour la compréhension inter-paradigmatique de l'engagement dans un « sport à risque »

Situées à des échelles temporelles différentes, les approches théoriques du risque sportif peuvent se succéder et se compléter. C'est une première façon d'envisager leur complémentarité. Une réelle articulation n'est cependant envisageable qu'à la condition d'adopter une conception plurielle de l'acteur et de l'action sociale. Pour Lahire (1998), les répertoires d'actions, historiquement construits en fonction des expériences passées (facette inconsciente et déterminée) influencent les choix en fonction des contraintes et opportunités de la situation (facette consciente et situationnelle). L'approche de Dubet (1994) intègre une autre dimension : selon lui, l'expérience propre à chaque individu consiste en une combinaison spécifique de trois logiques d'action³. Ce vécu permet d'éprouver le réel et de construire son identité. Il s'agit d'un processus dynamique, l'identité sociale n'étant ni donnée ni acquise, mais élaborée à travers la praxis.

Le sportif engagé dans une activité dangereuse gagne ainsi à être appréhendé comme un acteur dont l'identité construit les pratiques et dont les pratiques construisent l'identité. Reste alors à organiser, dans une logique conjonctive, l'articulation des perspectives théoriques.

En termes de construction identitaire, c'est par l'intermédiaire de leurs pratiques que les individus se socialisent et forment leurs identités collectives (logique d'intégration). Cependant, la structure des identités collectives engendre un certain nombre de tensions existentielles (Bajoit, 2003), notamment inhérentes aux logiques d'action stratégique et subjective (Dubet, 1994). L'individu est alors amené à composer avec ces tensions afin de construire son identité personnelle. Concrètement, cette gestion passe par la conciliation de trois sphères constitutives de l'identité : identité désirée, assignée et engagée (Bajoit, 2003). Il s'agit non seulement de développer une certaine estime de soi (accomplissement personnel), mais aussi d'obtenir l'estime des autres (reconnaissance sociale) pour ce que l'on s'est engagé à faire (consonance existentielle). Concilier ces identités est un travail quotidien pour l'individu, gérant ses interactions avec les autres et avec lui-même. Le résultat de ce travail est son identité personnelle, toujours provisoire et évolutive. Bajoit conceptualise ainsi non seulement la construction, mais aussi la communication identitaire, là où Dubet limite son approche au façonnage individuel de l'identité à travers une expérience singulière. D'où la subsidiarité de ces deux points de vue.

Dans une optique complémentariste, la pratique corporelle engagée peut alors être envisagée comme une construction de soi mettant en lumière une articulation spécifique, voire une tension entre les trois logiques d'action évoquées par Dubet : les déterminismes structurels et dispositionnels sont pondérés par les stratégies

³ En quête d'affiliation, et défini par une identité culturelle héritée, chacun de nous travaille à maintenir cette dernière comme un élément essentiel de sa personnalité, reconstruisant en permanence le clivage nous/eux (1^{ère} logique d'action, renvoyant aux approches dispositionnelle et structuraliste). Pour autant, l'acteur est aussi un être rationnel qui élabore des stratégies en fonction de ses objectifs, intérêts, ressources et opportunités (2^{ème} logique d'action, faisant écho à l'individualisme méthodologique). Enfin, l'acteur se définit aussi par sa subjectivité, ses goûts, ses passions et sa capacité critique (3^{ème} logique d'action, qui renvoie par certains aspects à l'approche sensible).

utilitaires, sans omettre de souligner l'influence des goûts et de la subjectivité (combinant dispositions acquises et sensibilité personnelle). Il est question de complémentarisme car chaque dimension de l'action met à contribution un paradigme sociologique spécifique (représenté, pour schématiser, par Bourdieu, Boudon et Weber).

La pratique corporelle engagée constitue dans le même temps un enjeu identitaire. L'individu peut viser une certaine cohérence entre les trois sphères identitaires décrites par Bajoit ; il peut aussi être un acteur cynique, au sens de Goffman, focalisé sur l'identité assignée ; ou un individu en quête d'accomplissement personnel, se réalisant par son engagement, sans réel souci de reconnaissance sociale ; cet engagement est du reste susceptible de produire des effets identitaires décrits par la sociologie fonctionnaliste... C'est ainsi que les focales de l'individu et de ses rapports aux autres se trouvent rapprochées dans un jeu, un enjeu perpétuel de construction identitaire, tout en constituant dans le même temps un support de communication identitaire.

Les configurations que peut prendre l'engagement corporel risqué apparaissent éminemment plurielles. Divers aspects, plus ou moins prégnants selon les cas, semblent devoir être pris en considération : l'éducation et l'histoire de l'individu ; ses velléités de reproduction, de positionnement et/ou de différenciation sociales ; ses stratégies utilitaires et sa quête d'accomplissement personnel ; ses goûts et son ressenti émotionnel ; le jeu des interactions sociales ; etc. Tous ces éléments font partie d'un processus identitaire complexe, difficilement réductible à une seule dimension sans aporie.

6. L'illusoire constitution d'un méta-paradigme

L'option la plus ambitieuse consiste à œuvrer pour la constitution d'un paradigme de synthèse, visant à surmonter les limitations que les théories apportent à la connaissance de la réalité en intégrant leurs points de vue respectifs en un savoir unifié (Franck, 1999).

Quelques mises en garde s'imposent cependant, car ni le complémentarisme ni l'approche multiréférentielle⁴ ne prétendent aboutir à un point de vue de tous les points de vue (Ardoino, 2002). Les angles d'approche ne sauraient en effet être confondus sans crier gare. Leur rapport de complémentarité n'efface pas la valeur théorique de chaque approche prise isolément. Les perspectives que l'on fait dialoguer et entre lesquelles on tente de favoriser les médiations doivent donc rester coexistantes, juxtaposées, chacune dans son propre cadre opérationnel (Devereux, 1985). Dit plus simplement, le pluralisme paradigmatique n'est pas un paradigme. L'idée séduisante d'une méta-théorie qui dépasserait l'incommensurabilité des paradigmes semble par conséquent devoir être abandonnée (Jackson, 1999).

Conclusion

⁴ Partant de l'hypothèse de la complexité de la plupart des objets, la multiréférentialité en préconise une lecture plurielle (théorique et pratique), sous différents angles, impliquant autant de regards spécifiques et de langages, renvoyant à des systèmes de références distincts, explicitement non réductibles les uns aux autres. La multiréférentialité tente d'apporter une réponse à la complexité prêtée à un objet dont on ne pourrait, autrement, permettre l'intelligibilité (Uhl, 2003).

Force est de constater que les tentatives de croisement paradigmatique sont d'une grande rareté au sein de la sociologie des risques sportifs. Souvent jugé peu orthodoxe, voire épistémologiquement incorrecte dans l'univers académique, le complémentarisme est mieux accepté dans les domaines de l'intervention (management, sciences de gestion, intervention sociologique, psychiatrie et psychanalyse). Suite à la reconnaissance de son caractère réducteur, la théorie exclusive descend alors de son piédestal pour faire place à l'objet étudié, qui devient réellement central. C'est ainsi sans réels états d'âme philosophiques que les combinaisons paradigmatiques (et disciplinaires) se pratiquent au sein de la recherche appliquée⁵ (Franck, 1999).

Une dernière justification tient aux nécessités de la dynamique scientifique. Le paradigme, telle une discipline, découpe son objet, se centre sur une dimension et reconstruit ce dernier en fonction de sa visée problématique. Ce faisant, les approfondissements voient se succéder autant de moments d'effervescence que d'inertie. La pratique de rapprochements inattendus et les emprunts à des disciplines voisines instaurent une dynamique salvatrice au sein de chaque cadre interprétatif. Des innovations théoriques majeures se sont ainsi produites dans les marges et interstices entre disciplines et paradigmes (Vinck, 2003). La créativité conceptuelle, le renouvellement problématique et l'intégration de nouvelles méthodes, qui constituent de prometteurs horizons heuristiques, semblent se jouer aux frontières des savoirs établis.

Références

Ansart, P. (1999). Constructivisme, in A. Akoun & P. Ansart (Eds.), *Dictionnaire de sociologie*. Paris, Le Robert-Seuil, 110-111.

Ardoino, J. (2003). Entretien avec Jacques Ardoino, réalisé le 18 Octobre 2003 dans le cadre du Colloque International *Le Travail Social par l'Education*, Marseille. Consulté sur Internet : http://www.irts-pacacorse.com/Colloque_nov_2003_Ardoino.pdf

⁵ Le complémentarisme et le métissage théorique font partie intégrante de la sociologie de l'intervention de Herreros (2002), qui prône le mélange et les articulations, les interférences entre pratique de terrain et constructions théoriques, ainsi que les circulations entre systèmes conceptuels. Au sein des sciences de gestion, Jackson (1999) entend de même accorder un respect équivalent aux différents apports des théories concurrentes, et suggérer les possibilités de les articuler pour faire face aux multiples problèmes concrets émergeant de la pratique managériale. Enfin, Ardoino (2003) souligne que la multiréférentialité fut d'abord une invention de praticien, avant que la recherche ne s'en empare à travers des projets praxéologiques acceptant le pluriel et faisant le deuil de l'unitaire (Ardoino, 2003).

- Ardoino, J. (2002). Editorial. De l'intention critique. *Pratiques de Formation*, 43. Consulté sur Internet : [http://membres.lycos.fr/autograf/edito_Ardoino_220102%20\(1\).htm](http://membres.lycos.fr/autograf/edito_Ardoino_220102%20(1).htm)
- Bajoit, G. (2003). *Le changement social. Approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines*. Paris, Armand Colin.
- Baudrillard, J. (1970). *La société de consommation. Ses mythes. Ses structures*. Paris, Denoël.
- Baudry, P. (1991). *Le corps extrême. Approche sociologique des conduites à risque*. Paris, L'Harmattan.
- Beck, U. (2001). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris, Aubier.
- Bernstein, R.J. (1991). *The New Constellation*. Cambridge, Polity Press.
- Berthelot, J.M. (1990). *L'intelligence du social*. Paris, P.U.F.
- Blackshaw, T. (2002). The sociology of sport reassessed in the light of the phenomenon of Zygmunt Bauman. *International Review for the Sociology of Sport*, 37, 199-217.
- Booth, D. (2003). Expression sessions. Surfing, style and prestige. In R.E. Rinehart and S. Sydnor (Eds.), *To the extreme. Alternative sports, inside and out*. Albany, State University of New York press, 315-333.
- Boudon, R. (1990). *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*. Paris, Fayard.
- Brohm, J.M. (1987). Urgences sportives, l'extrême limite. *Actions et recherches sociales*, 2.
- Caillat, M. (2002). *Le sport*. Paris, Le Cavalier Bleu.
- Caillois, R. (1967). *Les jeux et les hommes. Le masque et le vertige*. Paris, Gallimard.
- Collard, L. (1998). *Sports, enjeux et accidents*. Paris, P.U.F.
- Collard, L. (2002). Le risque calculé dans le défi sportif. *L'année sociologique*, 52, 351-369.
- Corcuff, P. (1995). *Les nouvelles sociologies. Constructions de la réalité sociale*. Paris, Nathan.
- Corneloup, J. (1993). Les nouvelles formes de sociabilité en escalade. *Actes du colloque Sport, relations sociales et action collective*, Talence, M.S.H.A., 199-210.
- De Leseleuc, E., & Raufast, X. (2005). Du risque en sports de nature : une approche socio-psychanalytique. *Revue Européenne de Management du Sport*, 12, 237-258.
- Defrance, J. (1983). La tentation de l'accident. Le risque en sport et sa légitimation. *Culture technique*, 11, 317-321.
- Defrance, J. (1995). *Sociologie du sport*. Paris, La Découverte.
- Devereux, G. (1985). *Ethnopsychanalyse complémentariste*. Paris, Flammarion.
- Douglas, M. (1987). *How institutions think*. London, Routledge.
- Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris, Seuil.

- Duchastel, J., & Laberge, D. (1999). La recherche comme espace de médiation interdisciplinaire. *Sociologie & Sociétés*, 31, 1, 63-76.
- Dumas, B. (1999). Les savoirs nomades. *Sociologie & Sociétés*, 31, 1, 51-62.
- Duret, P. (2001). *Sociologie du sport*. Paris, Armand Colin.
- Franck, R. (1999). La pluralité des disciplines, l'unité du savoir et les connaissances ordinaires. *Sociologies & Sociétés*, 31, 1, 129-142.
- Gilbert, C. (2003). La fabrique de Risques. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, CXIV, 55-72.
- Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris, Editions de Minuit.
- Griffet, J. (1991). La sensibilité aux limites. *Sociétés*, 34, 359-365.
- Herreros, G. (2002). *Pour une sociologie d'intervention*. Ramonville-Saint-Agne, Érès.
- Jackson, M.C. (1999). Towards coherent pluralism in management science. *Journal of the Operational Research Society*, 50, 12-22.
- Joffe, H. (2003). Risk : from perception to social representation. *British Journal of Social Psychology*, 42, 55-73.
- Kay, J., & Laberge, S. (2004). Mandatory equipment. In B. Wheaton (Ed.), *Understanding lifestyle sports. Consumption, identity and difference*. New York, Routledge, 154-174.
- Kuhn, T.S. (1976). Theory-change as structure-change: comments on the Sneed formalism. *Erkenntnis*, 10, 179-199.
- Kuhn, T.S. (1972). *La structure des révolutions scientifiques*. Paris, Flammarion.
- Kusz, K. (2003). BMX, extreme sports, and the white male backlash. In R.E. Rinehart, & S. Sydnor, (Eds.), *To the extreme. Alternative sports, inside and out*. (pp. 153-175). Albany, State University of New York press.
- Lahire, B. (1998). *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Paris, Nathan.
- Lahire, B. (2002). *Portrait sociologiques. Dispositions et variations culturelles*. Paris, Nathan.
- Le Breton, D. (1991). *Passions du risque*. Paris, Métailié.
- Le Breton, D. (2002). *Conduites à risque*. Paris, P.U.F.
- Lupton, D. (1999). *Risk*. New York, Routledge.
- Lyng, S. (1990). Edgework. A social psychological analysis of voluntary risk taking. *American Journal of Sociology*, 95, 4, 851-866.
- Majastre, J.O. (1990). Risque et incertitude. In *Actes du colloque Vertiges, sports à risque et toxicomanies*. Marseille, A.M.P.P., 27-33.

- Mitchell, R.G. (1983). *Mountain experience. The psychology and sociology of adventure*. Chicago, The University of Chicago Press.
- Nathan, T. (1994). L'épistémologie complémentariste dans les sciences humaines. Séminaire de l'IRSA, Université Montpellier III, le 9 décembre 1994.
- Needham, R. (1975). Polythetic classification : convergence and consequences. *Man*, 10, 349-369.
- Nixon, H.L. (1993). Accepting the risks of pain and injury in sport: mediated cultural influences on playing hurt. *Sociology of Sport Journal*, 10, 183-196.
- Penin, N. (2004). « L'amour du risque ». Modes d'engagements féminins dans les pratiques sportives à risque. *Revue STAPS*, 66, 195-207.
- Peretti-Watel, P. (2001). *La société du risque*. Paris, La Découverte.
- Sage, G.H. (1990). *Power and ideology in American sport: a critical perspective*. Champaign, Human Kinetics Books.
- Schrader, M.P., & Wann, D.L. (1999). High-Risk Recreation: The Relationship Between Participant Characteristics and Degree of Involvement. *Journal of Sport Behavior*, 22, 426-441.
- Soulé, B., & Corneloup, J. (1998). Jeunes et pratiques sportives à risque : vers une approche sociologique contextualisée. *Corps & Culture*, 3, 107-130.
- Stranger, M. (1999). The aesthetics of risk. A study of surfing. *International Review for the Sociology of Sport*, 34, 3, 265-276.
- Sugden, J., & Tomlinson, A. (1999). Digging the dirt and staying clean. Retrieving the investigative tradition for a critical sociology of sport. *International Review for the Sociology of Sport*, 34, 385-397.
- Uhl, M. (2003). Éléments pour la construction d'une métasociologie du sport. *Revue STAPS*, 63.
- Vinck, D. (2003). *L'instrumentalisation du travail interdisciplinaire : cadrage des échanges et médiation par les objets intermédiaires*. Esprit Critique, 5. Consulté sur Internet : <http://www.espritcritique.org>
- Wheaton, B. (Ed.) (2004). *Understanding lifestyle sports. Consumption, identity and difference*. New York, Routledge.

Montréal, le 12 décembre 2008

Objet : attestation d'article évalué positivement

À qui de droit,

J'atteste que l'article présenté par les auteurs B. Soulé, M. J. Corneloup et G. Routier (Université de Caen Basse-Normandie) intitulé *La sociologie des « sports à risque » : de l'éclatement des paradigmes à une perspective d'analyse complémentariste* a été évalué positivement comme texte hors thème. Compte tenu du grand nombre d'articles hors thème évalués positivement par la revue qui sont en attente de publication (on ne publie qu'un seul par numéro) nous ne pouvons pas vous avancer une date de parution précise.

Cordialement,
Marcelo Otero

Marcelo Otero, directeur
UQÀM - Département de sociologie
téléphone (514) 987-3000 # Poste 1752
télécopieur (514) 987-4638
bureau A-5155
otero.marcelo@ugam.ca
www.crs.uqam.ca